

# Les classes nature



Centre de plein air Le Saisonnier  
78 chemin du Brûlé C.P. 1053  
Lac-Beauport, G3B 2J8  
Tél. : (418) 849-2821  
Fax : (418) 849-8314

[www.lesaisonnier.net](http://www.lesaisonnier.net)

## **Présentation du Saisonnier**

Le Saisonnier est au service de la jeunesse depuis 1942, le centre de plein air Le Saisonnier de Lac-Beauport est un organisme à but non lucratif qui œuvre dans le domaine des loisirs éducatifs et du plein air.

Par nos classes nature, nous voulons permettre aux enfants de se sensibiliser à la vie en plein air, au respect de l'environnement et stimuler les interactions entre les jeunes le tout dans un milieu de vie enrichissant. De plus, l'imaginaire des enfants est stimulé par des thématiques originales et adaptées aux différents groupes d'âge.

Au printemps (classe verte), à l'automne (classe rouge) ou à l'hiver (classe blanche), une classe nature demeure une activité d'apprentissage et de loisir privilégiée qui se veut le prolongement naturel du milieu scolaire. Un séjour au Saisonnier permet d'acquérir de nouvelles connaissances et aussi de vivre une expérience d'animation unique. Nos classes nature sont des portes ouvertes sur le monde merveilleux de la nature et du plein air et une aventure magique dans un monde d'imaginaire.

### **Objectifs**

- ♣ Sensibiliser les participants aux richesses du milieu naturel et au respect de l'environnement;
- ♣ Prendre conscience des divers avantages de la vie en plein air;
- ♣ Favoriser les relations professeurs-enfants et enfants-enfants dans un contexte stimulant et enrichissant;
- ♣ Développer l'autonomie des participants;
- ♣ Favoriser le développement psychomoteur de l'enfant;
- ♣ Stimuler la créativité des participants;



### **Les services**

#### **La programmation**

La programmation de votre séjour est réalisée par le responsable des classes nature du Saisonnier. Toutes les activités sont choisies en fonction du groupe d'âge, de vos besoins et de la thématique choisie, s'il y a lieu.

Celle-ci vous sera transmise avant votre séjour. Cette programmation vous est remise pour vous permettre d'avoir une vue d'ensemble de votre séjour et ainsi pouvoir cibler vos moments privilégiés avec les enfants. Nous vous demandons de ne pas transmettre cette programmation aux

enfants dans le but de conserver un mystère, de faire vivre un suspense... C'est une façon de leur faire vivre la magie des camps!

### **L'animation et la participation des enseignants**

Lors de votre séjour, les animateurs sont présents en tout temps incluant les périodes de repas et les couchers. À partir de votre arrivée au camp, les enfants sont pris en charge par le personnel d'animation du Saisonnier. Nous demanderons votre collaboration pour la division des équipes et la distribution des bagages.

Tout au long de votre séjour, les enfants sont encadrés par les animateurs du Saisonnier. C'est donc le moment pour vous de vous amuser et de vivre avec les enfants une aventure de plein air enrichissante.

### **La formation des groupes et hébergement**

Connaissant bien les points forts et les intérêts de vos participants, vous serez appelé à former les groupes d'animation pour votre classe nature. Nous vous demandons de ne pas séparer un groupe dans plusieurs lieux d'hébergement différents, car cela devient difficile à gérer sur le terrain pour l'animateur.

Les groupes scolaires sont hébergés en chambre ou en chalet dortoir. Tous les hébergements sont dotés de toilettes, de douches et de lavabos. Vous recevrez la liste des chambres avant votre séjour, vous devrez distribuer les enfants dans les différents hébergements sélectionnés tout en respectant les lits réservés aux animateurs du centre de plein air.

Au Saisonnier, les enseignants ou accompagnateurs peuvent bénéficier d'un hébergement distinct de celui des enfants, tout en restant relativement à proximité du groupe (offert au printemps seulement). Ce choix devra être fait lors de la réservation et sera accordé selon les disponibilités à ce moment.

### **La restauration**

Tous les repas sont servis à la cafétéria du centre de plein air. Nous servons des repas équilibrés et complets. Les heures de repas seront indiquées sur votre programmation. En plus des repas, deux collations sont prévues, une en après-midi et une en soirée. Les menus sont disponibles sur demande. Veuillez nous avvertir, lors de votre réservation, en ce qui concerne les allergies et/ou intolérances alimentaire.

### **Les médicaments et l'infirmier**

Pour la sécurité des enfants, nous vous demandons de ne laisser aucun médicament en leur possession. Les médicaments doivent être gérés par les enseignants ou accompagnateurs. Une infirmerie est mise à votre disposition pour déposer les médicaments.

En cas de blessures mineures, l'animateur signalera la situation au professeur et au responsable du centre de plein air. En cas de blessures majeures ou d'incidents graves, les parents seront immédiatement

contactés. Cependant, si nous n'arrivons pas à rejoindre les parents ou les tuteurs, la direction du centre prendra toutes les décisions qui s'imposent pour la sécurité de l'enfant.

Nous vous conseillons de faire compléter une fiche médicale pour chaque participant et de les avoir avec vous lors de votre séjour. Un modèle de fiche médicale est disponible sur demande. Veuillez avoir en votre possession les numéros d'assurance maladie de tous vos élèves.

## **Consignes et suggestions**

### **Effets personnels et argents**

Les vêtements et accessoires utilisés au Saisonnier doivent être identifiés pour minimiser les pertes et les oublis. Le Saisonnier n'est pas responsable des objets perdus ou volés. À noter que les enfants n'ont pas besoin d'argent durant leur séjour.

### **Vêtements**

Les enfants doivent porter des vêtements et souliers confortables qu'ils n'auront pas peur de salir. Il est préférable de transporter les vêtements dans un sac à dos. Nous conseillons aux parents de faire les bagages avec leur enfant pour qu'il sache ce qu'il a apporté et où trouver ses biens.

### **Les problèmes de comportements**

Tous comportements jugés non satisfaisants tels que : manque de respect envers les autres, violence, bris volontaires d'équipement, mauvaise volonté apparente, seront transmis au professeur ou à l'éducateur qui appellera les parents pour leur faire part de ce problème. Après trois avertissements, l'enfant devra être pris en charge par les enseignants ou retourné à la maison.

### **Journal de bord**

Pour que les enfants puissent se souvenir longtemps de leur passage au Saisonnier, nous vous suggérons de préparer avec eux un journal de bord. Ils pourront ainsi écrire leurs commentaires et vous pourrez plus facilement évaluer votre séjour parmi nous. Le journal de bord peut vous être fourni sur demande. Il se retrouve également sur notre site Internet.

### **Droits et responsabilités de l'enfant**

Pour grandir et se développer harmonieusement dans un milieu récréatif, l'enfant doit être respecté de tous. Cependant, l'enfant ne doit pas oublier qu'il a la responsabilité d'en faire autant pour les autres.

**Il a donc la responsabilité :**

- ♣ De circuler avec calme dans les locaux du Saisonnier;
- ♣ De jouer avec les autres sans se bousculer et sans être violent en paroles ou en actes;
- ♣ De toujours être à la vue de l'animateur;
- ♣ De respecter l'environnement en déposant les déchets dans les poubelles;
- ♣ De suivre son groupe en tout temps.
- ♣ D'être poli dans ses paroles et dans ses gestes;
- ♣ De régler ses problèmes ou conflits en discutant sans dire des mots blessants et sans se fâcher;
- ♣ D'éviter les moqueries et les surnoms blessants;
- ♣ De respecter les effets personnels des autres en tout temps;
- ♣ De prendre soin du matériel prêté;
- ♣ De respecter les règlements du groupe;
- ♣ Finalement, d'avoir du **PLAISIR!**

**Pour toute autre information, n'hésiter pas à nous contacter au 418-849-2821 #108.**

